

Au collège Pasteur, le vélo entre dans le quotidien

Il y a un an, le collège Louis-Pasteur, en centre-ville de Saint-Lô, s'est engagé dans un vaste projet autour de la promotion du vélo. Petit à petit, les choses avancent.

Pourquoi ?, Comment ?

En quoi le programme Moby consiste-t-il ?

C'est un dispositif visant à développer les mobilités douces aux abords des collèges. Il est porté par le Département en lien avec les établissements scolaires et les municipalités et avec l'appui de Simon Gautier, chargé de mission. Quinze établissements scolaires ont accepté de jouer le jeu. Parmi eux, les deux collèges publics de Saint-Lô : Georges-Lavalley et Louis-Pasteur. Un an après, on fait le point au collège Pasteur.

Qui fait du vélo au collège Pasteur ?

Tous les élèves, dans le cadre de l'EPS (éducation physique et sportive). Et « **aux beaux jours, des professeurs font des sorties avec des élèves** », ajoute Bruno Leproust, le principal. En effet, depuis plusieurs années, « **la pratique du vélo est favorisée dans l'établissement. Nous disposons de trente vélos.** » Plusieurs élèves viennent régulièrement à vélo au collège et six adultes (professeurs et agents du Département) font de même, à l'instar du chef d'établissement qui fait le trajet depuis Pont-Hébert.

Quelles ont été les actions depuis un an ?

Il y a eu des réunions d'information pour les élèves et leurs familles, puis, au printemps 2023, les premières Olympiades du vélo. « **Les élèves ont eu une formation sur l'usage du vélo, une autre sur son entretien et un accompagnement à la circulation à vélo en ville.** » De nouvelles Olympiades du vélo auront lieu le 7 mai 2024 au Pôle hippique.

À l'automne 2023, poursuit Bruno Leproust, « **on est monté en puissance avec un sondage auprès des familles, des élèves et des personnels** » à l'issue duquel un comité a été créé.

Quelles sont les priorités retenues par le collège ?

La première, c'est la réduction du poids des cartables. Et ce point avance bien, assure le principal.

Deuxième priorité : l'installation d'un « **vrai abri à vélos** ». Selon Bruno Leproust, cet équipement avait été prévu il y a quelques années. « **On a refait la demande au Département. Il faudra aussi réfléchir à la sécurisation de ce futur abri car désormais certains vélos ou trottinettes coûtent cher.** »

Également repérée, l'importance de « **mener une réflexion globale sur le cadre de vie** ». Exemple : la difficile accessibilité à l'entrée du collège, avec sa vingtaine de marches.

Dernière piste : créer « **un cheminement piétons/vélos depuis le Val Saint-Jean, jusqu'à l'entrée du collège** ».

La sécurité aux abords du collège est-elle un frein au développement du vélo ?

C'est ce que certains parents d'élèves mettent parfois en avant. « **Ce sentiment d'insécurité est dû à la perception de la vitesse des voitures. D'après les contrôles effectués, elles respectent la vitesse autorisée** », note Bruno Leproust. Soit 50 km/h. « **Les gens respectent aussi l'arrêt aux feux devant le collège.** »

Faudrait-il des pistes cyclables rue de Lattre de Tassigny ?

La demande a été formulée par certains des sondés. « **Ils aimeraient** », confirme le principal. « **Ce projet interroge forcément la municipalité sur les pistes cyclables en ville.** »

Le sujet du vélo est cependant encore loin d'être dans toutes les têtes. « **Aux réunions avec les associations de vélos, trois parents d'élèves et deux professeurs participaient**, remarque Bruno Leproust. **L'idée est belle, mais c'est encore à développer. Le vélo, tout doucement, entre dans le quotidien de l'établissement. On essaie de passer à l'étape abri à vélos, puis au travail pour revaloriser l'entrée du collège. Le reste, ce sera pour plus tard.** »

Emilie MICHEL.



Au collège Louis-Pasteur de Saint-Lô, la pratique du vélo se développe peu à peu. Bruno Leproust, le principal (à gauche) ou encore Jean-Marc Levoy (agent polyvalent du Département), montrent l'exemple. Ici, avec le principal adjoint Mathieu Alexandre et des élèves. Ouest-France